

Jeudi 22 octobre 2020

Objet: Mémoire déposé au BAPE en réponse au projet GNL

À qui de droit,

Il y a aujourd'hui consensus scientifique international sur le fait que la technologie et la consommation de combustibles fossiles ont des impacts préjudiciables à la santé et au bien-être des populations humaines et animales et à l'équilibre biologique de la planète. Face à l'urgence de la situation actuelle à l'échelle mondiale, de la « catastrophe » écologique pour reprendre les mots d'Isabelle Stengers (2008), face à ses impacts tangibles sur les populations humaines et non humaines, il est impératif de rejeter dans son entièreté le projet GNL. Ce type de projet qui pourrait ajouter à un bilan déjà négatif 80 millions de tonnes de gaz à effet de serre par année est tout simplement irrecevable. Ce projet contribue directement à creuser les iniquités socio-économiques entre le nord et le sud, sans compter les impacts négatifs directs qu'il pourrait engendrer sur les communautés autochtones et allochtones de la région du Saguenay, ici au Québec. Nous ne sommes plus à l'heure des compromis! Le projet GNL est fondé sur une logique de rentabilité économique. L'urgence de la situation commande une tout autre approche; nous devons envisager l'aménagement du territoire et nos modes de vie à partir d'un principe de responsabilité collective et de respect.

Cordialement,

Edith-Anne Pageot, Ph.D. Professeure UQAM